Envoyé en préfecture le 10/06/2026
Reçu en préfecture le 10/06/2026
Publié le
ID : 029-212901557-20260605-43062026-DE

Feuillet n°

Paraphe :

Mairie d'OUESSANT – 29242 OUESSANT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le vendredi 5 juin à 17h, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence du Maire David QUANTIN.

Etaient présents, David QUANTIN, Olivier LE GALL, Marie-Paule STÉPHAN, Thiphaine DAVID, Jean GOUZIEN, Christophe MONTFORT, Jean-Patrice BERNARD, Gwenaëlle LOUËT, Marina MITH, Tiphanny PETTON, MINIOU Marie-Noëlle, Joël RICHARD, Lydia ROLLAND
Absents excusés : Cédric CAÏN, Rachel GRÜNWEISER,
Ont donné procuration : Cédric CAÏN à Olivier LE GALL, Rachel GRÜNWEISER à David QUANTIN
Secrétaire de séance : Olivier LE GALL
Date de convocation : 1er juin 2026
Date d'affichage : 10 juin 2026

Nombre de conseillers en exercice :	15
Conseillers présents :	13
Conseillers votants :	15

N° 43-06-2026 – ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS ET SUPPLÉANTS POUR LES ÉLECTIONS SÉNATORIALES

Vu le code électoral ;
Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;
Vu l'instruction n° INTP2611651C du 6 mai 2026 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux ;

Vu l'arrêté préfectoral pris en date du 13 mai 2026 indiquant le nombre de délégués et de suppléants à élire dans la commune ;

a) Composition du bureau électoral

Mme le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de M. GOUZIEN Jean-Paul, Mme STÉPHAN Marie-Paule, Mme PETTON Tiphanny et Mme Tiphaine DAVID. La présidence du bureau est assurée par ses soins.

b) Élection des délégués

Les candidatures enregistrées :

Liste candidats délégués de la majorité : Olivier LE GALL, Marie-Paule STÉPHAN, Gwenaëlle LOUËT
Liste candidats délégués de la minorité : Lydia ROLLAND, Joël RICHARD, Marie-Noëlle MINIOU

M. le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués) en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 15
- bulletins blancs ou nuls : 0

Ref. 201 524 Berger-Levrault (1309)

Envoyé en préfecture le 10/06/2026
Reçu en préfecture le 10/06/2026
Publié le
ID : 029-212901557-20260605-43062026-DE

Paraphe :

- suffrages exprimés : 15
- majorité absolue : 8

Ont obtenu :

- M. LE GALL Olivier 11 voix
- Mme STÉPHAN Marie-Paule 11 voix
- Mme LOUËT Gwenaëlle 11 voix
- Mme ROLLAND Lydia 4 voix
- M. RICHARD Joël 4 voix
- Mme MINIOU Marie-Noëlle 4 voix

Proclamation de l'élection des délégués

Mme STÉPHAN Marie-Paule ayant obtenu la majorité absolue est proclamée élue en qualité de déléguée pour les élections sénatoriales.
Mme LOUËT Gwenaëlle ayant obtenu la majorité absolue est proclamée élue en qualité de déléguée pour les élections sénatoriales.
M. LE GALL Olivier ayant obtenu la majorité absolue est proclamée élu en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

b) Élection des suppléants

Les candidatures enregistrées :

Liste candidats délégués de la majorité : Christophe MONFORT, Jean-Patrice BERNARD, Marina MITH
Liste candidats délégués de la minorité : Lydia ROLLAND, Joël RICHARD, Marie-Noëlle MINIOU

M. le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des suppléants en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 15
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 15
- majorité absolue : 8

Ont obtenu :

- M. MONFORT Christophe 12 voix
- M. BERNARD Jean-Patrice 12 voix
- Mme MITH Marina 12 voix
- Mme ROLLAND Lydia 3 voix
- M. RICHARD Joël 3 voix
- Mme MINIOU Marie-Noëlle 3 voix

M. MONFORT Christophe ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de suppléant pour les élections sénatoriales.
M. BERNARD Jean-Patrice ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de suppléant pour les élections sénatoriales.
Mme MITH Marina ayant obtenu la majorité absolue est proclamée élue en qualité de suppléante pour les élections sénatoriales.

Le secrétaire de séance,
Olivier LE GALL,

Pour extrait conforme au registre,
Le Maire,
David QUANTIN,

MAIRIE D'OUESSANT (29242 Finistère)

Ref. 201 524 Berger-Levrault (1309)